

CONDITIONS DE POSE

Généralités

Les sols en bois sont exclusivement destinés à une pose dans un environnement intérieur contrôlé.

Le bois est un matériau hygroscopique, ce qui signifie qu'il s'adapte à l'humidité ambiante. Ainsi, les sols en bois gonflent lorsqu'ils sont humides et rétrécissent lorsqu'ils sont secs.

C'est l'humidité relative (HR) qui contrôle les effets sur les matériaux de sol en bois. Des variations excessives de la température ou de l'humidité peuvent endommager le sol de façon permanente.

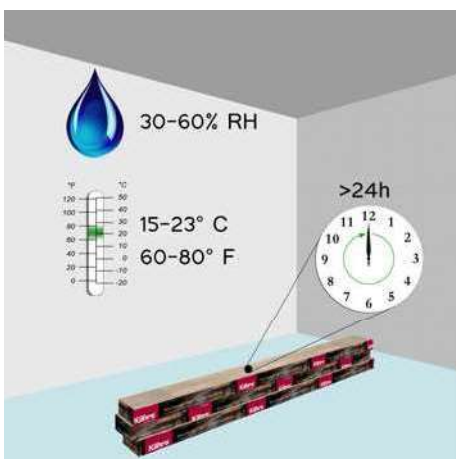
La température de la pièce et du matériau au moment de la pose doit être comprise entre 15 et 23 °C. L'humidité de la pièce doit être comprise entre 30 et 60 % d'HR.

Il convient de noter que les nouvelles constructions présentent une part relativement importante d'humidité de construction au moment de la pose du sol en bois. Dans ce cas, il est important d'assurer une HR correcte avant de procéder à la pose.

Le sol en bois doit être posé une fois tous les autres travaux terminés, tels que la mise en peinture, la pose de papier peint ou de carrelage et lorsque le chantier présente une HR correcte. Ceci afin d'éviter les dommages, la saleté et des dégâts inutiles liés à l'humidité sur le sol.

Acclimatation des lots

Avant la pose, les sols en bois doit s'acclimater à l'espace dans lequel ils seront posés, pendant au moins 24 heures. On obtient une hausse plus rapide de la température si les colis de sol ne sont pas empilés les uns sur les autres, mais répartis en plusieurs petites piles. Toutefois, n'ouvrez pas l'emballage des colis avant le démarrage de la pose.



Fixations et ferrures

Les meubles, les îlots de cuisine, les penderies, les cloisons, etc., ne doivent jamais être fixés au sol en bois. Une fixation au sous-plancher est possible si des trous sont percés à travers le sol en bois pour accueillir, par exemple, des pieds d'appui ou une fixation à distance. Le joint de dilatation appliqué à toute la surface du sol doit également être appliqué autour des pieds d'appui/de la fixation. Il ne faut jamais exercer de pression sur le sol ni bloquer celui-ci.

Les installations de cuisine se fixent aux cloisons pour alléger le poids au sol. L'intérieur repose sur le bord avant contre le sol avec les pieds d'appui. Sinon, les installations de cuisine peuvent être montées sur quatre pieds. Le sol en bois peut être posé sous des appareils électroménagers, avec la protection contre le ruissellement requise dessus.

Pour des installations de cuisine avec des plans de travail en matériau lourd tel que du marbre, du granite ou un autre matériau minéral, le sol en bois ne doit pas être posé sous les installations lourdes, sous peine de bloquer celui-ci. Si vous voulez quand même des sols en bois dessous l'intérieur, le sol en bois doit être divisé et posé séparément du reste du sol avec un joint de dilatation. Un panneau de particules d'une épaisseur correspondante peut être une bonne alternative aux sols en bois sous des installations de cuisine. Une autre solution consiste à percer des trous dans le sol en bois de façon à ce que les pieds d'appui reposent contre le sous-plancher, sans oublier le joint de dilatation autour des pieds d'appui.

Si un poêle à bois doit reposer sur le sol, poser (par exemple) un panneau de particules sur une surface légèrement plus petite que celle du "pare-étincelles". Ne pas oublier le joint de dilatation. Le panneau de particules absorbe également le poids du poêle.

Le sol est ensuite posé autour du panneau de particules !

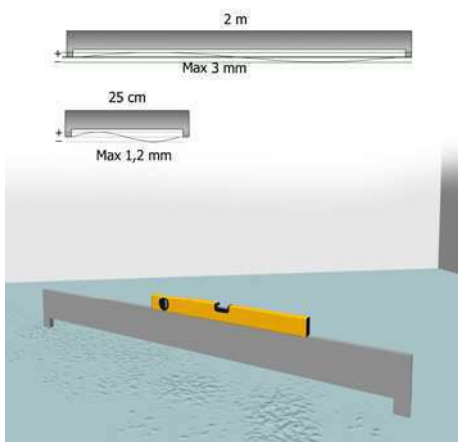
En ce qui concerne l'engagement de garantie, les sols ne sont pas remplacés ni réparés sous des meubles, îlots de cuisine, penderies, poêle à bois, etc.

Exigences relatives aux sous-planchers

Le sous-plancher doit être sec, plan, propre et dur. Retirer les moquettes et revêtements en linoléum.

Ne jamais laisser de sciure ou d'autres résidus organiques sur un sous-plancher en béton, car l'humidité provenant d'en dessous reste sous le pare-vapeur et peut atteindre une croissance organique indésirable.

Contrôler la planéité du sous-plancher sur des longueurs respectives de 2 m et de 0,25 m. Les irrégularités doivent être corrigées si elles sont supérieures à 3 mm sur une longueur de 2 m ou supérieures à 1,2 mm sur une longueur de 0,25 m. Kährs accepte également que la mesure soit réalisée sur une longueur de 1 m. La tolérance est alors de 2 mm.



Contrôler l'humidité relative du sous-plancher. Si elle est supérieure à 90 %, un pare-vapeur en film polyéthylène ne suffit pas comme barrière antihumidité. Tous les problèmes d'humidité doivent être résolus avant de débiter la pose.

Sur les sous-planchers suivants, quel que soit leur âge, un pare-vapeur inaltérable approuvé, par exemple, un film en polyéthylène, est obligatoire. Celui-ci doit toujours être posé aussi près du sol en bois que possible. Il est important qu'il soit installé conformément aux instructions du fournisseur.

- Sol en béton à même le sol (dalle de béton au sol)
- Au-dessus d'un local chaud ou humide (par exemple, chaufferie ou buanderie)
- Au-dessus d'un vide sanitaire
- Sols en béton cellulaire léger
- Systèmes de chauffage par le sol

Une sous-couche doit être installée sur le pare-vapeur pour amortir le bruit et améliorer le confort de marche.

Elle comprend des revêtements dits mixtes qui servent à la fois de pare-vapeur et de sous-couche.

Planification de la pose

Mesurer la largeur de la pièce et calculer quelle sera la largeur de la dernière rangée de lames. Si elle est inférieure à 30 mm, vous devez également scier la première rangée de lames, de sorte que la première et la dernière rangée aient environ la même largeur. Ne pas oublier de prendre en compte le joint de dilatation.

Lors de la pose d'un sol à joints Woodloc®, le travail est facilité si vous commencez la pose du côté long de la pièce qui comporte le plus grand nombre de portes. S'il y a des portes sur les côtés courts de la pièce, commencer chaque rangée de lames à ces endroits. Les lames peuvent être posées depuis la gauche ou depuis la droite, ainsi qu'à reculons. Si la largeur et la longueur du sol dépassent les dimensions maximales spécifiées, le sol doit être séparé par un joint de dilatation.

Veiller notamment à ne pas dépasser la largeur maximale et la longueur maximale du sol, voir le tableau ci-dessous :

Produit	Type de joint	Largeur max.	Longueur max.
Parquet 15 mm	Woodloc 5S	25 m	50 m
Parquet 13-15 mm	Woodloc 5G	15 m	25 m
Parquet avec placage et panneau central HDF 7-9 mm	Woodloc 5G	15 m	25 m
Autre sol en bois 10-15 mm	Woodloc 2G	12 m	18 m
Parquet 14-20 mm	Languette et rainure	12 m	18 m

Pose d'un sol en bois sur un système de chauffage par le sol

Un pare-vapeur agréé est obligatoire dans la construction lors de la pose sur un système de chauffage par le sol, par exemple, le produit mixte. Le pare-vapeur doit être placé aussi près du sol que possible.

Quel que soit le choix du système de chauffage par le sol, il est indispensable que la surface reste plane et stable, même au fil du temps, pour éviter notamment le bruit et le fléchissement.

Lors de la pose d'un sol en bois sur un chauffage par le sol dans des sous-planchers à rainure (par exemple, panneau de particules ou EPS) avec des plaques de répartition de chaleur, le sol en bois doit être posé perpendiculairement aux boucles du chauffage par le sol. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de couvrir au préalable le sous-plancher avec un panneau. Si les bobines de chauffage sont intégrées dans le substrat, il n'est pas nécessaire d'accorder une attention supplémentaire au sens de pose.

La température superficielle du sol ne doit jamais dépasser 27 °C. Cette limite s'applique pendant la pose, au démarrage du système de chauffage et une fois la pose terminée.

Inspection

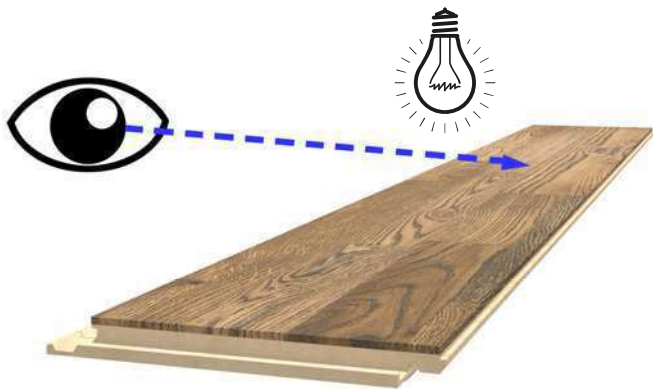
Il est toujours plus simple de rectifier les défauts lorsqu'ils sont découverts au plus tôt. Il est important de toujours inspecter le produit pendant la pose. Si vous découvrez des produits défectueux, par exemple en termes d'aspect, ou d'autres éléments de conception qui ne correspondent pas à la description fournie dans la fiche du produit, il est important de faire une réclamation avant de poser le sol. Tous les produits défectueux seront bien entendu remplacés s'ils n'ont pas été posés. Les lames manifestement défectueuses, susceptibles d'être détectées avant la pose, ne doivent naturellement pas être posées.

Noter que certains sols peuvent contenir des éléments qui peuvent être perçus comme déviants pour une lame, mais qui, sur une surface installée, constituent des éléments de

conception agréés et conscients. Toujours veiller à ce que l'inspection et la pose se déroulent sous un bon éclairage !

Les différences de couleur, de nœuds et d'autres motifs entre les lames monofrises peuvent être importantes et compliquer la pose. Par conséquent, ouvrir plusieurs paquets et mélanger les lames de parquet pour obtenir une bonne répartition des éléments de conception du sol sur toute la surface. Éviter, par exemple, de placer des lames avec une grande différence de couleur les unes à côté des autres. Toutefois, ne jamais laisser les lots ouverts si vous effectuez une pause lors de la pose.

Lorsqu'une lame de plancher a été posée, que ce soit par vous-même ou par un professionnel, nous considérons que, en tant qu'acheteur, vous l'avez approuvée.



Choix du sens de pose, largeur maximale

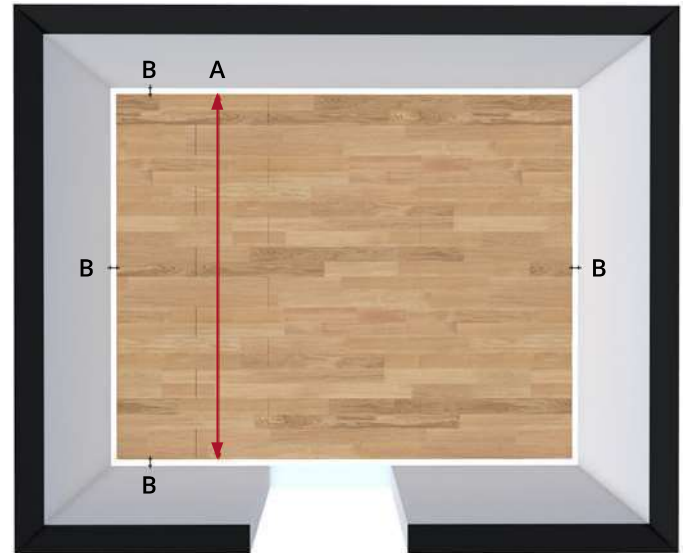
Nous recommandons la pose dans le sens de la longueur de la pièce, puisque la lame de sol se déplace moins dans la longueur que dans la largeur. Dans les locaux étroits, comme les halls d'entrée par exemple, ceci est particulièrement important pour que les lames soient bien à plat sur le support de base.

Joints de dilatation des sols en bois

Les variations naturelles climatiques qui se produisent au fil des saisons causent certains mouvements (gonflement et rétraction) dans les sols en bois.

C'est pourquoi les sols ne doivent jamais être posés plaqués contre les cloisons attenantes ou d'autres éléments de construction fixes. Un joint de dilatation, conformément au tableau ci-dessous, doit donc être laissé tout autour de la surface au sol.

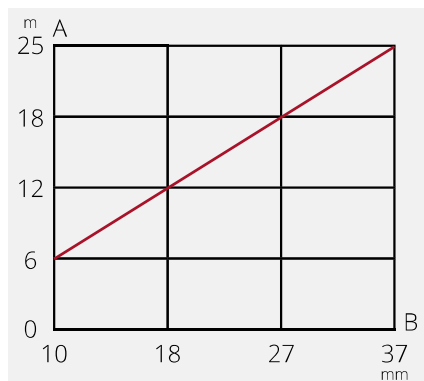
Ne pas oublier que la largeur du joint de dilatation est la somme des joints de dilatation des deux surfaces attenantes !



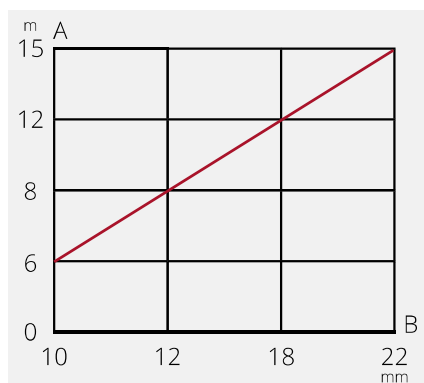
La largeur du joint de dilatation en mm se calcule à l'aide de la formule suivante : $1,5 \text{ mm} \times \text{mètre de largeur de sol}$. La largeur du joint de dilatation ne doit jamais être inférieure à 10 mm.

Le sol doit pouvoir gonfler, par exemple, au niveau des seuils, des huisseries de porte, des canalisations de chauffage, des colonnes, des escaliers, des carrelages et au niveau des raccords avec les autres parquets. Il est important de faire en sorte que le rétrécissement qui se produit dans le sol en hiver soit couvert par les plinthes.

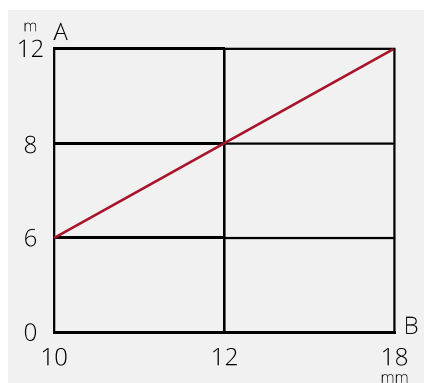
Le graphique montre : Un sol en bois bouge lorsqu'il absorbe et rejette de l'humidité. Le climat dans les lots correspond à une température de 20 °C et une HR de 40 % à la livraison.



Parquet 15 mm, Woodloc 5S



Parquet 13-15 mm, Woodloc 5G
Parquet avec placage et panneau central HDF, Woodloc 5G



Parquet 14-20 mm, T&G
Autre sol en bois 10-15 mm, Woodloc 2G

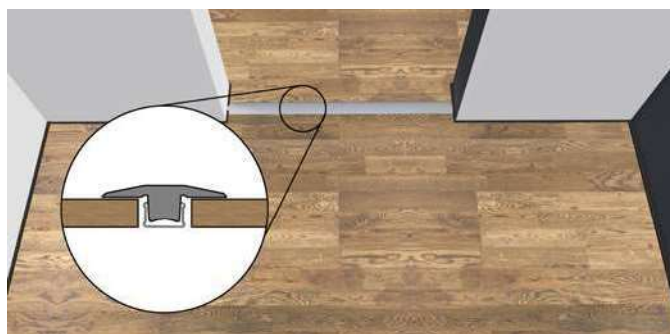
Noter que la largeur maximale du sol est basée sur une surface rectangulaire. Pour une conception de pièce plus complexe, il est recommandé de contacter un poseur de sols ou le revendeur pour connaître les conditions particulières.

Les coûts de main-d'œuvre ou de matériaux supplémentaires liés, par exemple, aux plinthes, aux moulures ou aux chambranles de porte qui sont peints ou repeints et ne peuvent être retirés sans dommages, ne sont pas remboursés par Kährs dans le cadre de la garantie du sol.

Passages de portes

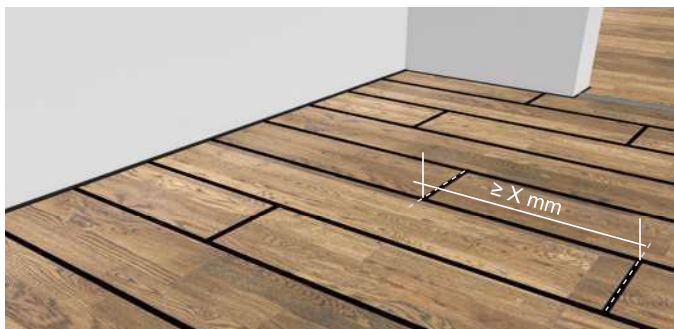
Pour la pose aux ouvertures de portes ou sous les voûtes, le sol doit être divisé par un joint de dilatation que l'on couvre ensuite par un seuil ou une moulure.

Le seuil peut également être retiré et remis en place après avoir posé le sol en laissant un joint de dilatation sous le seuil. Si le seuil est trop haut, il suffit de couper le bas de la porte à la hauteur correspondante.



Raccords aux extrémités

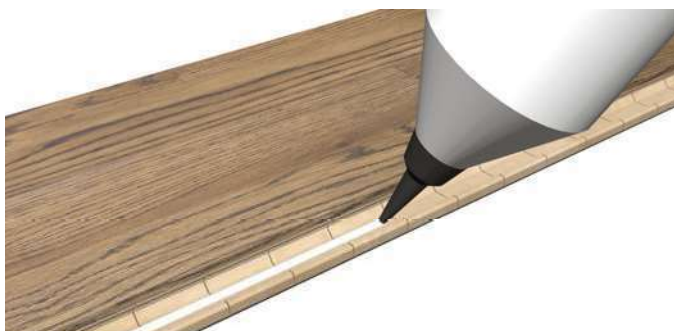
Il doit y avoir un décalage approprié, conformément au tableau ci-dessous, entre les raccords d'extrémité de deux rangées attenantes pour que le sol reste plat lors des variations climatiques. Sur une petite surface aussi, c'est à dire qu'il doit avoir des raccords d'extrémité à chaque rangée. Ce point est particulièrement important dans les espaces longs et étroits.



Produit	Type de joint	Décalage des raccords aux extrémités $\geq X$ mm
Parquet 15 mm	Woodloc 5S	500 mm
Parquet 13-15 mm	Woodloc 5G	500 mm
Parquet avec placage et panneau central HDF 7-9 mm	Woodloc 5G	300 mm
Autre sol en bois 10-15 mm	Woodloc 2G	500 mm
Parquet 14-20 mm	Languette et rainure	500 mm

Encollage des joints

La colle est en principe superflue pour les lames à joints Woodloc®. Toutefois, dans certains cas, si la pièce comporte des montants de porte ou des radiateurs, le montage est facilité en retirant 1/3 du profilé d'assemblage et en mettant de la colle sur la lèvre horizontale inférieure (voir photo). Cela permet ensuite de mettre en place la lame en frappant légèrement.



Encollage sur le sous-plancher

Si vous souhaitez coller le sol en bois sur le sous-plancher, il est important de respecter les exigences relatives aux sous-planchers et d'utiliser une colle adaptée. Noter que des réglementations différentes peuvent s'appliquer à l'encollage sur le sous-plancher, en fonction du pays.

Consulter votre fournisseur de colle afin de vous procurer la colle et la spatule adaptées au collage de parquets en bois. Ce sont souvent les propriétés du sous-plancher qui déterminent la colle que vous devez utiliser. Suivez avec soin les instructions du fournisseur de colle.

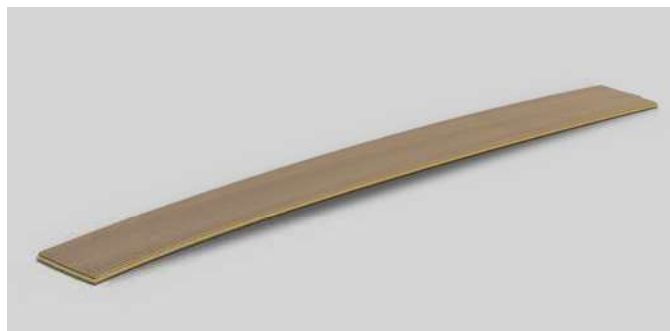
Avant de commencer l'encollage, il est important de s'assurer de la qualité et de l'humidité du sous-plancher, du type de colle et de la quantité de colle appliquée par m².

Décalage du motif

Un léger décalage du motif, survenu à la fabrication, est toléré, pour les lames à décor vannerie par exemple. Lors de la pose de lames à décor vannerie, la frise transversale doit s'ajuster au centre de la frise longitudinale de la rangée attenante de lames. Dans le cas de grands locaux, il est préférable de commencer la pose par le milieu d'une nouvelle rangée de lames, puis de continuer la pose vers les bords, afin de limiter l'effet d'un décalage possible du motif sur de grandes surfaces.

Cambrure

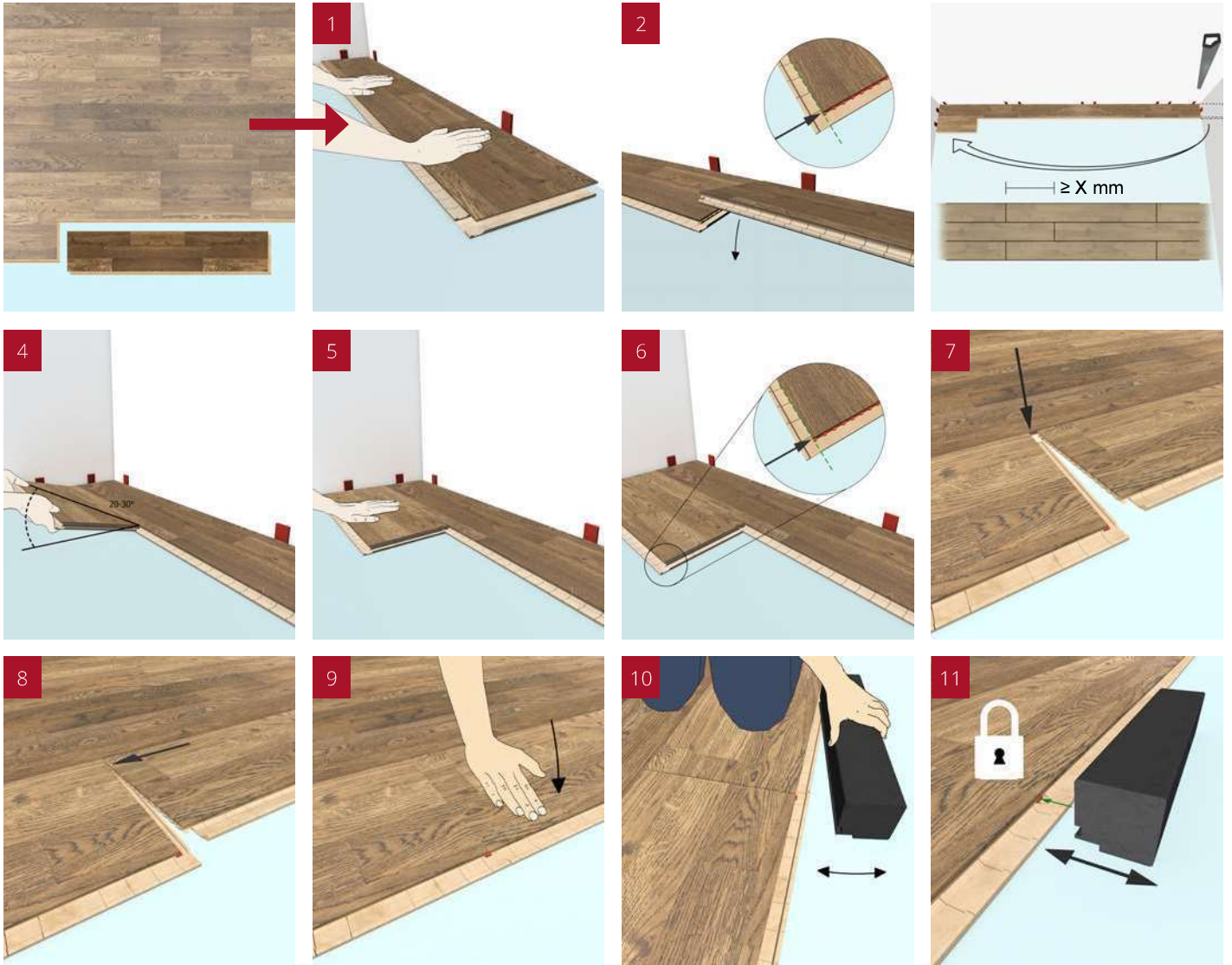
Nous nous efforçons de fabriquer des lames légèrement convexes dans le sens de la longueur, afin de simplifier la pose.



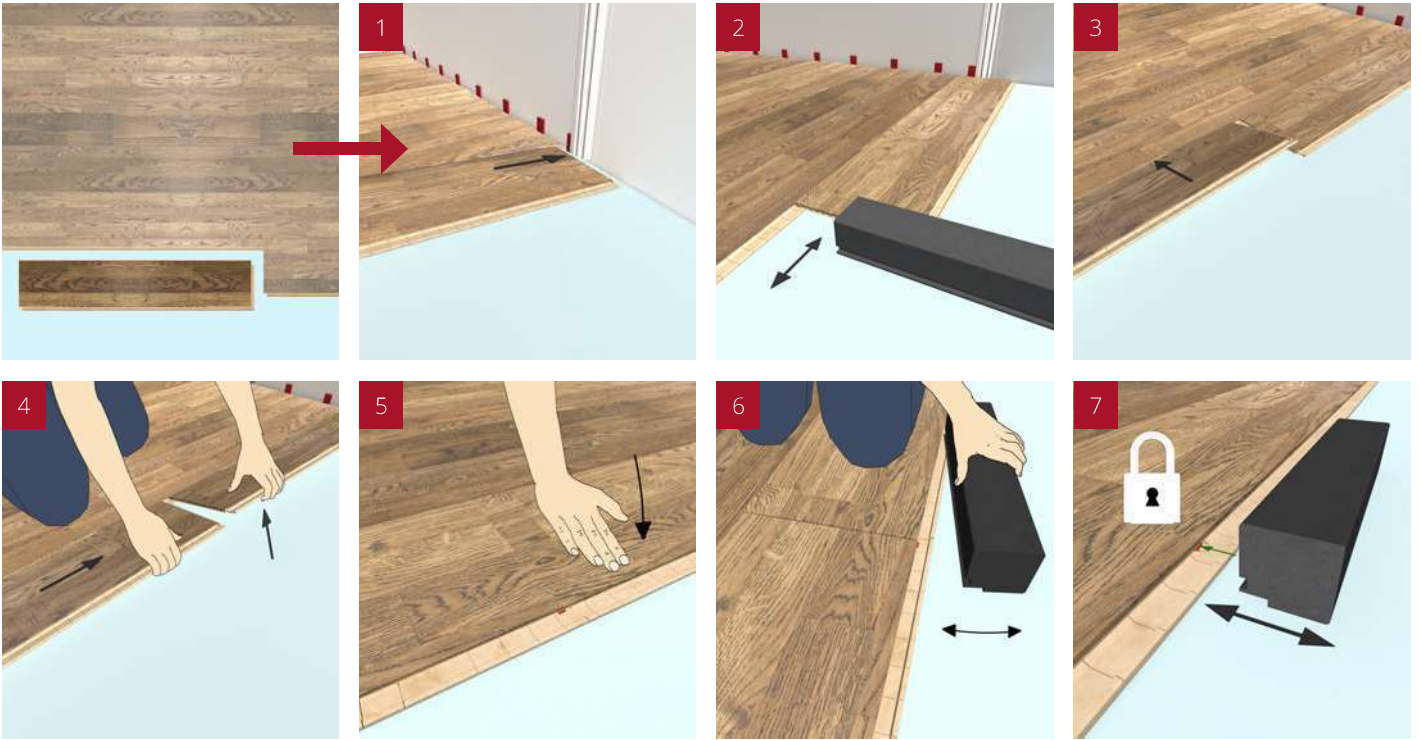
Lames de début et de fin

Les paquets peuvent contenir des lames de début et de fin. Ces lames sont exemptes de joints sur un côté court et sont utilisées au début et à la fin d'une rangée, respectivement.

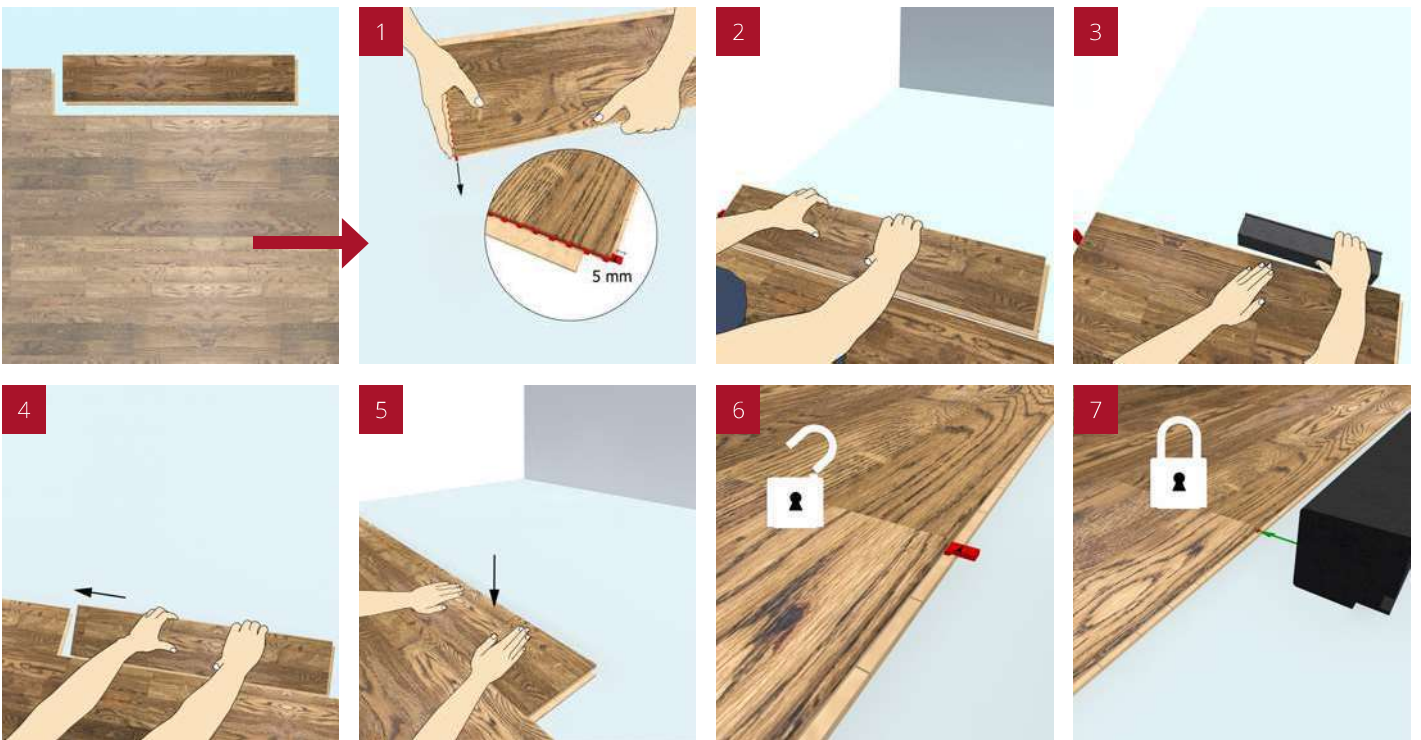
POSE
Woodloc 5S
Pose normale



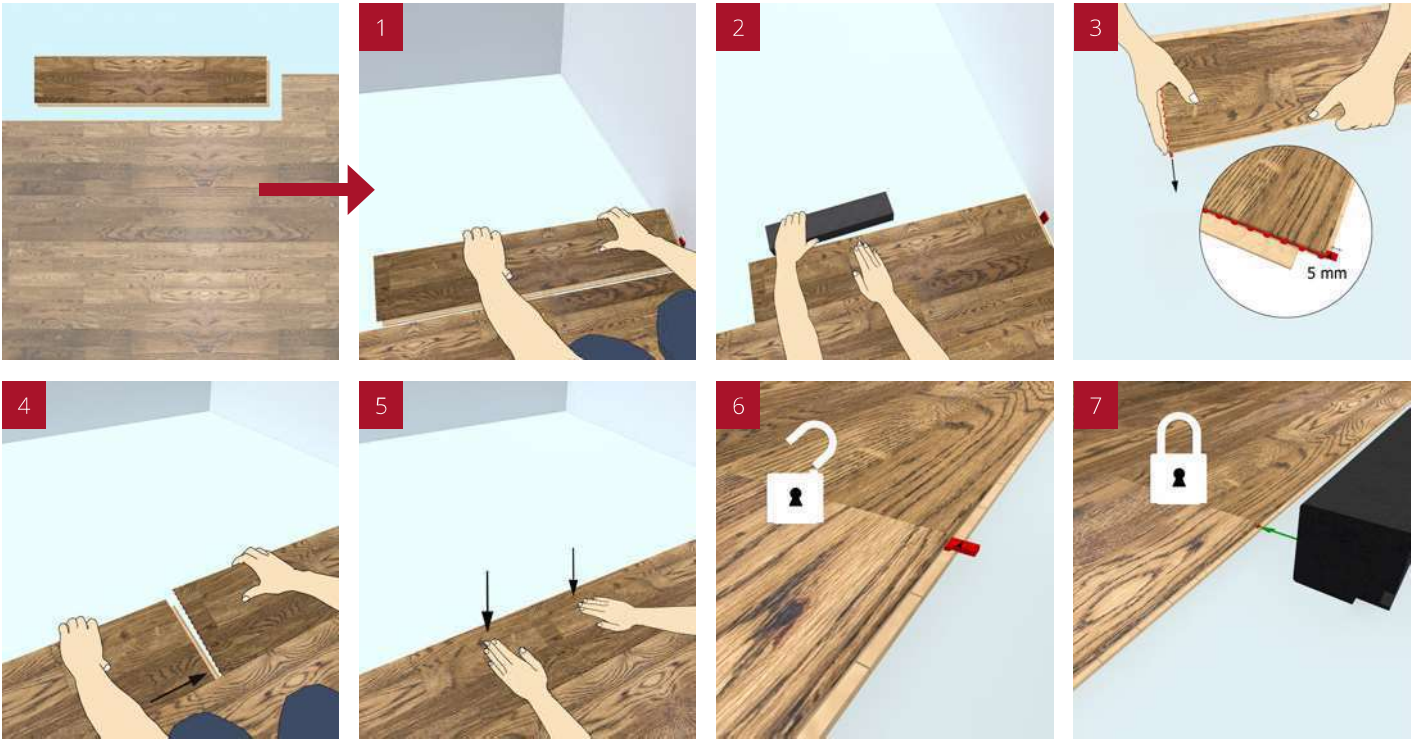
Pose normale, sens inverse



Pose à reculons

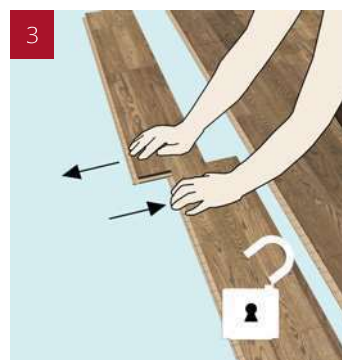
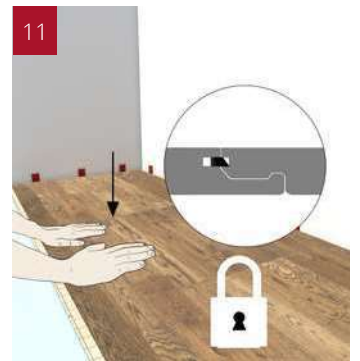
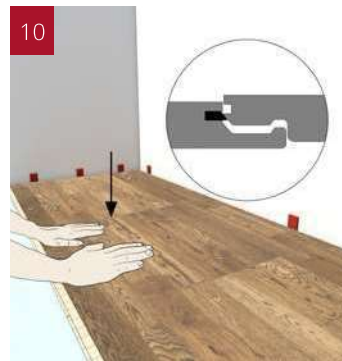
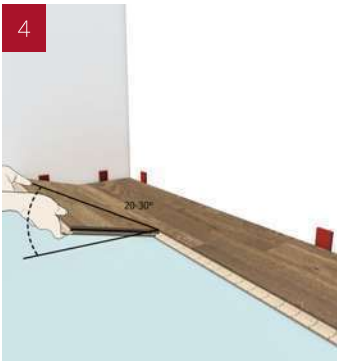
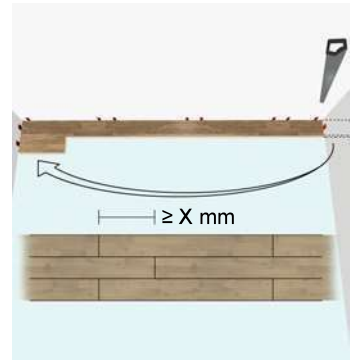
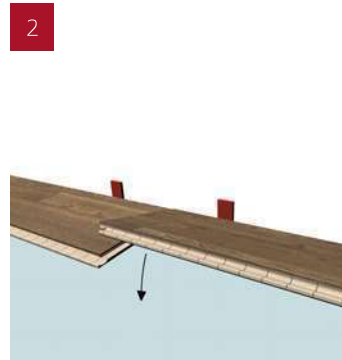


Pose à reculons, sens inverse



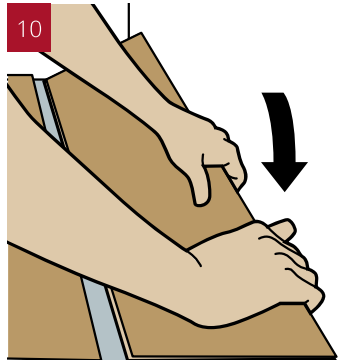
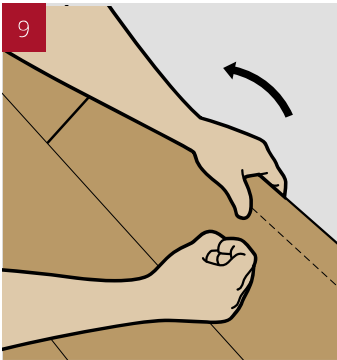
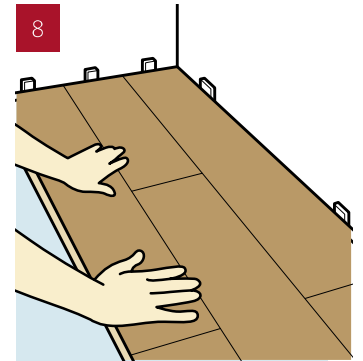
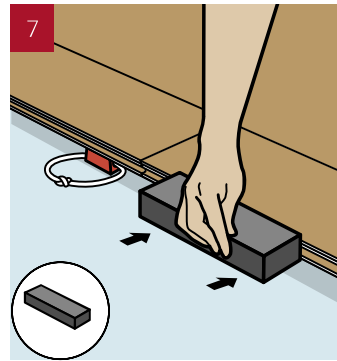
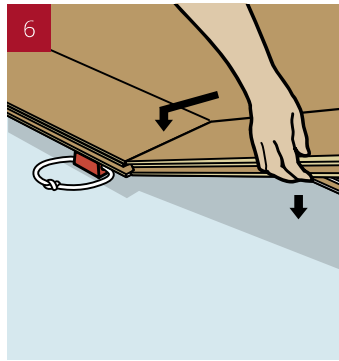
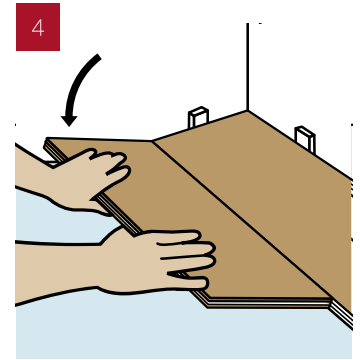
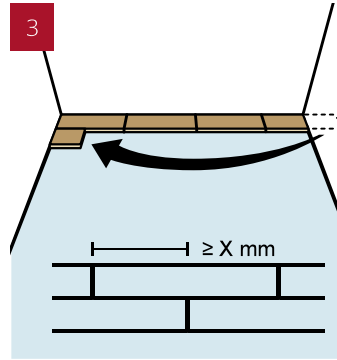
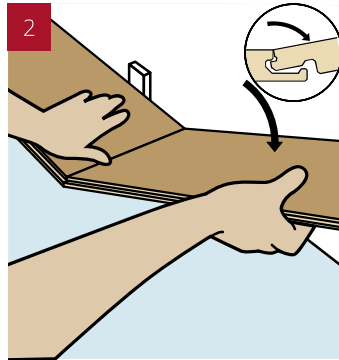
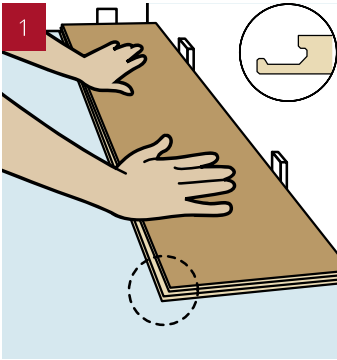
POSE

Woodloc 5G



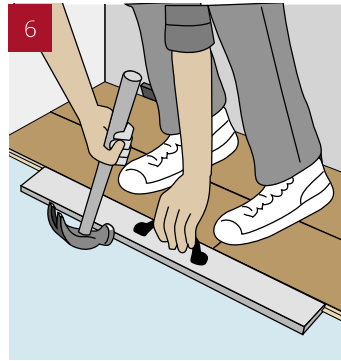
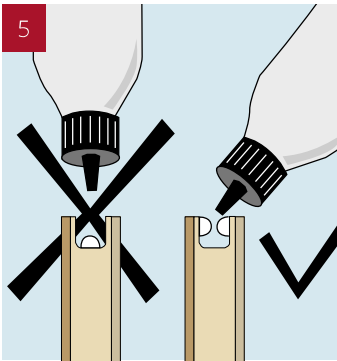
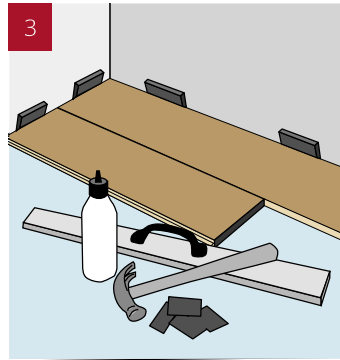
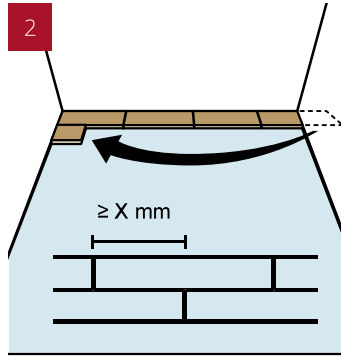
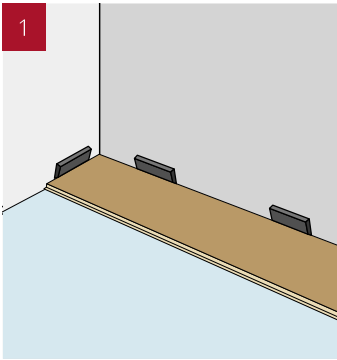
POSE

Woodloc 2G



POSE

T&G



POINTS IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE APRÈS LA POSE

Température et humidité relative dans la pièce

La température dans la pièce où le sol est posé doit être comprise entre 15 et 23 °C.

L'humidité (HR) doit toujours être comprise entre 30 et 60 % pour éviter les dommages indésirables liés au climat et les mouvements du sol en bois, par exemple, des fissures, des jeux, du bruit, du cintrage, etc. En été, vous devrez peut-être déshumidifier l'air, tandis qu'en hiver, il sera peut-être nécessaire d'augmenter l'humidité de l'air. Si l'humidité relative est excessive ou insuffisante, le sol en bois peut se déformer de façon permanente.

Il est important d'assurer une température et une humidité correctes, même dans les espaces vides et inhabités. Ce point est particulièrement important lors de la pose d'un sol en bois dans de nouvelles constructions ou lors de rénovations majeures.

Lors de la pose de sols dans les différentes pièces, il est important de remplir les deux critères ci-dessus immédiatement après la pose, comme pendant le stockage et la pose dans les pièces.

Non seulement les sols en bois s'adaptent au mieux, pour les humains, nous obtenons un meilleur air intérieur avec une humidité qualitative à l'intérieur des pièces d'habitation.

Plinthes

Noter que la dimension des plinthes ne doit jamais déterminer la taille des joints de dilatation. Dans le cas de grandes surfaces de sol, il faut donc choisir les plinthes en fonction de la taille requise des joints de dilatation, et non l'inverse.

Voici une solution de réalisation pour les besoins de dimensions de plinthes importantes : Dans les constructions nouvelles, une manière simple de créer de l'espace de mouvement supplémentaire pour le sol est « d'arrêter » le revêtement mural juste au-dessus de la surface du sol. Si ce revêtement mural est du placoplâtre de 13 mm, on obtient ainsi 13 mm de jeu supplémentaire pour la dilatation du sol. En conséquence, on peut choisir une plinthe plus mince que prévu à l'origine.

Pour obtenir de jolies finitions et raccords, vous pouvez utiliser différents types de plinthes et de moulures

Montage des plinthes

Les plinthes ne doivent pas être pressées contre le sol en bois, afin de ne pas bloquer celui-ci. Les plinthes peuvent être fixées au mur par des clous, des vis ou le système de fixation

Traitement du sol en bois à l'huile naturelle

Lors de la pose d'un sol en bois à l'huile naturelle, nous vous recommandons d'effectuer une première application d'huile après la pose.

Cette étape est importante pour préserver durablement le revêtement protecteur. Il est ensuite très important d'effectuer l'entretien conformément aux instructions relatives à votre sol.

Pour plus d'informations sur l'entretien, consulter la brochure Guide d'entretien

Protection de la surface du sol

Si d'autres travaux doivent être effectués dans la pièce où a été posé le sol, la surface de celui-ci doit être protégée à l'aide d'un matériau qui laisse passer l'humidité (par exemple, du papier). Vérifier que ce matériau ne décolore pas le sol. Il convient de noter que certains types de papier couramment utilisés ne laissent pas passer l'humidité et comportent en outre une couche de cire qui peut être transmise au sol en bois. Le sol obtient alors des variations de lustres inopportunes. Le papier de protection Kährs est conçu pour une utilisation sur tous les sols, aussi bien sur les surfaces vernies que huilées.

Les roulettes des appareils électroménagers sont en général d'un diamètre insuffisant pour éviter d'endommager le sol quand on tire ces appareils. Dans ce cas, un matériau plus dur est généralement nécessaire pour protéger la surface du parquet.

Sous des meubles à roulettes, tels que des fauteuils de bureau, une protection permanente contre la charge ponctuelle est nécessaire, par exemple, un tapis en plastique transparent ou équivalent, qui est couramment utilisé à cette fin.

Ruban adhésif

Ne pas coller de ruban adhésif directement sur la surface du sol, les plinthes ou les moulures, mais seulement sur la protection du sol. De nombreux rubans adhésifs adhèrent si fortement à la surface du sol que le vernis se détache quand on arrache le ruban adhésif. Plus le ruban adhésif reste longtemps en place, plus le risque est grand pour qu'il adhère fortement au vernis.

Changement de couleur

Le bois est un matériau naturel qui change progressivement jusqu'à atteindre sa couleur finale. Cette évolution se produit rapidement au début. Pour éviter toute évolution inégale de la couleur, il est recommandé de ne pas poser de tapis sur le sol pendant les premiers mois suivant la pose du parquet.